

## METHODOLOGIE D'INSCRIPTION

### Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie

#### Pré-inscription

Vous souhaitez suivre la formation du BP de Préparateur en Pharmacie, en alternance dans notre centre.

Pour cela vous devez :

- Avoir effectué une **préinscription sur le site [www.acppav.org](http://www.acppav.org)**,
- Avoir retiré une **lettre d'engagement**,
- Avoir confirmé votre pré-inscription par l'envoi des documents suivants :

- copie du diplôme du **BAC** ou du **BEP Carrières Sanitaires et Sociales**,
- titulaire d'un **BAC obtenu à l'étranger** : vous devez effectuer une demande écrite avant le début de la formation, auprès du :

**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**Bureau des diplômes professionnels**  
**DGESCO A2 – 3**  
**110 rue de Grenelle**  
**75357 PARIS SP 07**

mentionnant votre adresse postale, mail et n° de téléphone et joindre au courrier :

- une attestation de préinscription émise par le CFA
- la copie du diplôme étranger
- la traduction du diplôme en français réalisée par un traducteur assermenté
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

**Le Ministère adressera cette autorisation directement au centre de formation et vous en tiendra informé(e).**

- pour les personnes de nationalité étrangère, **titre de séjour** vous autorisant à travailler sur le territoire français.

*Seuls les dossiers complets seront pris en compte.*

#### Enregistrement de votre inscription définitive

- Adresser au plus vite à notre Centre la **lettre d'engagement signée** par votre futur employeur.
- **Le service administratif enverra votre dossier** d'inscription à l'employeur incluant votre contrat de travail.
- **L'employeur devra vous contacter avant la date de début de contrat** pour remplir, fournir les éléments du dossier et vous faire signer votre contrat de travail.
- Le **dossier complet est à retourner à l'A.C.P.P.A.V.** pour traitement et visa avant enregistrement par l'organisme d'enregistrement concerné.

*Le dossier complet doit parvenir à l'ACPPAV impérativement avant le démarrage du contrat, sous peine que celui-ci ne soit pas validé par l'organisme interface, pour cause de dépôt tardif.*

**ACPPAV**  
Le Technoparc - 14 rue Gustave Eiffel  
78306 POISSY Cedex  
Tél. : 01 39 22 10 60 / Fax. : 01 39 22 10 50  
@ : [accueilpoissy@acppav.org](mailto:accueilpoissy@acppav.org)

**ACPPAV**  
25 rue Hoche  
91260 JUVISY SUR ORGE  
Tél. : 01 69 21 92 16 / Fax. : 01 69 21 90 55  
@ : [accueiljuvisy@acppav.org](mailto:accueiljuvisy@acppav.org)

<http://www.acppav.org>